

• 2420, rue Lemieux

- · Québec, Québec
- G1P 2V4

Ordre du jour du Conseil d'administration

Date: le samedi, 6 octobre 2018

Heure: Après l'assemblée générale

Lieu: 4164, chemin du Huard

Lac Carillon Saint-Ubalde

L'ordre du jour est donné verbalement en début de rencontre :

- 1) CAPSA
- 2) Municipalité de St-Ubalde
- 3) Affichage de l'ARC
- 4) Subvention Chemins de villégiature
- 5) Approbation des dépenses
- 6) Varia
 - Quai du chemin de la Marina
 - b. Accès pour la mise à l'eau
 - c. Belvédère et pont à la décharge du Carillon
 - d. Activités de loisirs

Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration

Étaient présents : Serge Lachance, président

> **Donald Dryburgh** Jean-Louis Fiset Fannie Lamarche **Daniel Plourde** Jean Sauvageau Jacques Savard

Serge souhaite la bienvenue à monsieur Jacques Savard comme nouveau membre du CA.

1) CAPSA

Un court résumé de la rencontre avec la CAPSA est fait.

Le budget de la CAPSA a été doublé par le gouvernement, des explications sur leur mandat nous sont fournies ainsi que leurs offres de support.

Leur plan d'action est en pièce jointe.



• 2420, rue Lemieux

· Québec, Québec

• G1P 2V4

Jean Sauvageau et Serge Lachance ont, suite à la rencontre, demandé à Chantal Leblanc, chargée de projet à la CAPSA, d'examiner la possibilité d'effectuer la caractérisation de la bande riveraine des terrains privés du côté de Notre-Dame-de-Montauban par le lac.

Le but de l'ARC est d'envoyer une lettre à chacun des propriétaires riverains sur la situation de sa bande riveraine et les avantages qu'ils pourraient en retirer s'ils apportaient les recommandations suggérées.

2) Municipalité de St-Ubalde

Serge et Donald ont rencontré monsieur Guy Germain le 5 octobre.

Les sujets discutés en gros :

- Établissement d'un lien de confiance entre la municipalité et l'Association;
- Vision de la municipalité pour le secteur du Carillon;
- Développement du camping du parc naturel régional de Portneuf;
- Demande d'appui pour une résolution empêchant le parc d'implanter des sites pour VR au camping, secteur du Carillon;
- Entretien des chemins : des Ballades, de la Bernache, du Huard et de la Sauvagine (gravier)
- Déneigement : possibilité de pousser la neige du côté opposé aux résidences;
- Apport économique important des villégiateurs aux commerces de St-Ubalde.

Le maire a pris nos demandes en note, il ne semble y avoir aucun développement prévu pour le secteur du Carillon. Le projet d'hôtel à la décharge du lac a été abandonné.

Il semble être d'accord pour appuyer notre demande de résolution, il est d'ailleurs V-P du CA du parc, le président étant le maire de St-Alban.

Pour les chemins, étant en période de préparation de budget, il viendra vérifier l'état de ceux-ci avec le nouveau responsable de la voirie.

3) Affichage de l'ARC

Un villégiateur nous informe d'un problème vécu lors de livraison à sa résidence du lac Carillon.

Les gens ont de la difficulté à s'orienter et ne prennent pas le temps de lire.

On nous suggère de modifier nos panneaux d'affichage afin d'identifier en plus gros le nom des rues et leur direction.

Cette personne est même prête à nous fournir le montage visuel pour faire exécuter les travaux.

Serge va suggérer un modèle et revenir au CA pour approbation.



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

4) Subvention - Chemins de villégiature

Donald nous informe qu'une municipalité peut demander au gouvernement une subvention pour des travaux de plus de 15 000 \$ sur des chemins de villégiature.

5) Approbation des dépenses

Serge présente un rapport de petite caisse sur les frais encourus reliés à ses activités et à l'administration en général.

Il est proposé par Jean Sauvageau et secondé par Daniel Plourde d'accepter ces dépenses. Adopté à l'unanimité.

6) Varia

a. Quai du chemin de la Marina

Fannie, indique que le quai est instable, qu'il est beaucoup plus haut que le niveau de l'eau et que, selon elle, celui-ci est dangereux. Il devrait y avoir un quai flottant à cet endroit.

Les commentaires seront communiqués au parc.

b. Accès pour la mise à l'eau

Jean suggère, qu'advenant l'installation d'une barrière sur le chemin de la Marina pour contrôler la mise à l'eau, que les résidants qui le désirent puissent avoir une clé moyennant un dépôt de sécurité à l'Association.

c. Belvédère et pont à la décharge du Carillon

Donald nous informe que l'abri au belvédère est dans un piteux état et que l'endroit est dangereux pour les enfants.

Il n'y a aucun garde-corps et aucun affichage sécuritaire.

Il est aussi fait mention que le pont du sentier pédestre à la décharge du Carillon est aussi dangereux. L'an passé, monsieur Perreault avait mentionné qu'il devait être réparé cette année.

Les commentaires seront communiqués au parc.

- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

d. Activités de loisirs

Concernant le nouveau comité de loisirs, Serge leur enverra un courriel spécifiant leur encadrement et leur mandat.

Nous leurs expliquerons ce que nous avions planifié et pourquoi nous avons annulé l'activité.

Donald nous fait part qu'à chaque année, dans le temps des Fêtes, il organise pour sa famille un feu d'artifices et que ce genre d'activité pourrait se tenir en hiver pour tous les résidants en demandant un montant symbolique de participation pour augmenter la grosseur de la prestation.

L'Association a un membre, monsieur Réjean Lavoie, qui est artificier. Nous pourrions demander sa collaboration et en hiver, c'est moins dangereux pour les feux de forêt.

À suivre...

Serge Lachance, président